

BULLETIN D'ENGAGEMENT AU VETATHLON
"STEPHANE HEULOT"
Entrée gratuite (14 H 30)

Course à pied
et
Course VTT sur
circuit roulant

COUREUR A VTT

Nom (MAJUSCULE) :
Prénom :
Date de naissance : JJ..... MM AA
AA
(INDISPENSABLE)
Adresse :
.....
Téléphone :
Licencié FFC : OUI - NON
Si oui, N° de licence :

COUREUR A PIED

Nom (MAJUSCULE):
Prénom :
Date de naissance : JJ MM
(INDISPENSABLE)
Adresse :
.....
Téléphone :
Licencié : OUI - NON
Si oui, N° de licence :

Photocopie d'une pièce d'identité OBLIGATOIRE

ATTENTION : Veuillez ne pas inverser les renseignements entre les deux coureurs.

OBLIGATOIRE NON-LICENCIÉS :

Je déclare avoir en ma possession un **certificat médical** de non contre-indication à la pratique de la
☞ course cycliste,
☞ course à pied,
celui-ci datant de moins de trois mois. Tout participant ayant pris connaissance de cette clause
s'engage sous sa propre responsabilité. Une non-présentation de ce certificat médical à la remise des
dossards entraînera une non-participation à la course.

Date

Signature

Chèque de 14 euros (soit 7 euros par coureur) libellé à l'ordre de **I'A.C.N.C.** et à adresser **avant le 17 octobre 2004** à Roger LE BOULER – 7, rue de Lodz – 35200 RENNES

Renseignements : R. LE BOULER ☞ 02.99.50.92.82 - A. HEULOT ☞ 02.99.52.33.68

REGLEMENT	<ul style="list-style-type: none">- Le nombre d'équipes sera limité à 150 (les 150 premières inscrites)- Ouvert à tous les licenciés à partir de cadet- Âge minimum 18 ans pour les non-licenciés- Départ : rue de la Grange – Arrivée : rue de Vern- Aucune équipe ne sera autorisée à s'échauffer sur le circuit pour des raisons de sécurité- Classement au temps réel- Classement des Vétérans- Classement des équipes mixtes- Classement des équipes féminines- Port du casque obligatoire pour les cyclistes- Certificat médical de moins de 3 mois obligatoire- Récompense à toutes les équipes
PROGRAMME	<ul style="list-style-type: none">- 13 H 00 remise des dossards- 14 H 30 départ- 17 H 00 protocole au podium d'arrivée- 17 H 30 remise des récompenses et vin d'honneur
ANIMATION	<ul style="list-style-type: none">- Loïc Le Bourhis speaker officiel de la FFC

PARKING SUPER U obligatoire pour les coureurs.